

est démantelé et que l'Union soviétique n'existe plus, la politique commerciale est passée au centre des activités de la nouvelle entité qu'est maintenant le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. On définit de plus en plus les relations entre les pays en fonction de leurs liens économiques. L'Union européenne en est un exemple typique. D'abord une zone de libre-échange, elle est devenue ensuite une union douanière et elle acquiert maintenant les attributs d'une entité politique.

La mission commerciale en Amérique latine avait un double objectif: d'abord, promouvoir le commerce et faire éclater le cadre nord-américain de l'ALENA en ajoutant le Chili à la zone de libre-échange, et ensuite, encourager les autres pays de l'Amérique latine à s'y joindre. L'objectif à long terme consiste à créer une grande zone de libre-échange comprenant la plupart des pays des Amériques, bien que l'ALENA n'empêche pas l'ajout de pays d'autres continents. Dans l'intervalle, le nombre des membres de l'Union européenne augmente. Trois pays – l'Autriche, la Finlande et la Suède – s'y sont joints il y a quelques semaines et plusieurs autres, y compris certaines anciennes républiques de l'Union soviétique, demandent l'adhésion.

Nous assistons donc au spectacle de deux groupes géographiques de pays – dont le nombre est à la hausse – occupés à éliminer les obstacles au commerce entre eux tout en maintenant des barrières importantes contre le reste du monde, y compris l'autre zone de libre-échange. Je me demande si ceux qui ont approuvé l'exemption à la règle de non-discrimination du GATT, permettant ainsi les zones de libre-échange, ont prévu ce qui se passe présentement. J'en doute. Car autrement, je pense qu'ils auraient recommandé un ensemble de règles différent.

Dans l'optique de l'objectif général du GATT, qui est de réduire ou d'éliminer les obstacles au commerce, il est curieux de voir que ces deux groupes géographiques, qui comprennent tous les membres du Groupe des 7 sauf un – le Japon – travaillent et réussissent à étendre la portée de leur zone régionale de libre-échange, mais ne semblent pas vouloir libéraliser le commerce entre eux. Il est vrai que les négociations de l'Uruguay Round ont permis de réduire les barrières tarifaires et que le GATT couvre maintenant les produits agricoles et les services. Tout cela est utile et fait qu'il y aurait bien entendu moins d'ajustements à faire si l'on voulait supprimer ou modifier les obstacles entourant les deux groupes de libre-échange.

Au début de ma carrière politique, Lester Pearson recommandait la création d'une zone nord-atlantique de libre-échange afin de relier les économies du monde occidental. Il voyait les avantages que le Canada tirerait de son appartenance à une zone de libre-échange comprenant ses principaux partenaires commerciaux – les États-Unis et l'Europe de l'Ouest – ainsi que ses principaux alliés membres de l'OTAN.

Au début de décembre dernier, le premier ministre Chrétien a ramené cette idée pendant l'un de ses discours en France. Outre les avantages qu'elle apporterait au Canada, une zone de libre-échange de cette nature donnerait une nouvelle impulsion à la coopération économique mondiale dont nous avons un besoin urgent. Nos institutions internationales ne suffisent pas à répondre aux demandes créées par les révolutions dont nous sommes témoins dans le domaine du commerce et de l'investissement.